

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
de
SAVOIE

ARRONDISSEMENT
de
CHAMBERY

CANTON
de
LA RAVOIRE

OBJET :
**Vote du Budget
Primitif 2026**

En exercice 27

Présents : 22

Excusés 4

Absent : 1

Le Maire de BARBERAZ certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'art. 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie cinq jours francs avant celui de la séance.

Le Maire,

Publié et transmis en
Préfecture le :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
n° D 26-02-09

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 073-217300292-20260204-D260209-DE



Le 4 février 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBERAZ

dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arthur BOIX--NEVEU, Maire, en session ordinaire.

22 Présents : A. BOIX-NEVEU – F. MAUDUIT - D. GODDARD – JP. COUDURIER - MN. GERFAUD-VALENTIN – JC. BERNARD - M. LE CHENE – G. MUGNIERY – P. DUPUIS - N. LAURENT - P. VACHETTE - J. PEROT – JM. PRINCE – Y. ROTA-BULO - JP. TISSINIE - B. MOLLARD – S. SELLERI - N. PRIME – D. DUBONNET – Y. FETAZ – G. MONGELLAZ - N. LAUMONNIER

4 Excusés :

MF. PICHAT donne pouvoir à J PEROT

AC. THIEBAUD donne pouvoir à G. MONTELLAZ

B. DE RIVAZ donne pouvoir à Y FETAZ

P. MAULET donne pouvoir à N LAUMONNIER

1 absente

A. MAENNER

François MAUDUIT a été désigné secrétaire de séance.

VU le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-1 et L.2343-2

Vu la délibération du 17 décembre 2025 portant examen du rapport d'orientation budgétaire 2026,

Vu la délibération du présent conseil relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025,

Vu les documents budgétaires transmis à l'ensemble des conseillers.

VU les commissions des finances du 12 janvier 2026,

Monsieur Jean-Marc Princé informe le conseil municipal que le projet de budget primitif 2026 s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires débattues et présentées lors du conseil municipal du 17 décembre 2025 (débat d'orientations budgétaires).

Ce budget est construit en application de la norme budgétaire M 57.

Le budget principal est présenté en équilibre pour sa section de fonctionnement et en suréquilibre pour sa section d'investissement.

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement prévues, en 2026, s'élève à :
4 666 679.81 €

.../...

Poste de dépenses de fonctionnement		Envoyé en préfecture le 09/02/2026	
CHAPITRE 011	CHARGES COURANTES	Reçu en préfecture le 09/02/2026	1 307 822,80 €
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL	Publié le	2 806 847,40 €
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	ID : 073-217300292-20260204-D260209-DE	
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIERES		145 376,00 €
CHAPITRE 014	ATTENUATION DE PRODUITS		34 000,00 €
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 500,00 €
CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2 500,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES			4 666 679,81 €

TOTAL DES DEPENSES REELLE DE L'EXERCICE: 4 678 860€
--

023	Virement à la section d'investissement	1 130 135,14 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €

⇒ TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE : **4 886 679.81 €** (hors chapitre 023).

Le montant des recettes réelles de fonctionnement prévues, en 2026, s'élève à : 5 329 447.55 €

Poste des recettes de fonctionnement		
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	501 950,00 €
CHAPITRE 731	FISCALITE LOCALE	3 604 729,00 €
CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	168 102,00 €
CHAPITRE 74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	808 650,55 €
CHAPITRE 75	REVENUS DES IMMEUBLES	113 500,00 €
CHAPITRE 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	122 500,00 €
CHAPITRE 76	PRODUITS FINANCIERS	16,00 €
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00 €

TOTAL DES RECETTES REELLES	5 329 447,55 €
-----------------------------------	-----------------------

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 511,74 €
-----	--	-------------

⇒ TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE : **5 345 959.29 €**

⇒ RESULTAT REPORTE 002 : **670 855.66 €**

⇒ TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULE : **6 016 814.95 €**

Le montant des dépenses réelles d'investissement prévues, en 2026, s'élève à : 2 512 809.13 €

- Emprunts et dettes assimilées : 388 000 €

- Dépenses d'équipement : 2 108 297.39 €

⇒ TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT : **2 496 297.39 €**

- Reste à réaliser : 6 651.59 €

- Opération d'ordre transfert entre sections : 16 511.74€

⇒ TOTAL DES DEPENSES RELLES DE L'EXERCICE : **2 519 460.72 €**

Programmation Pluriannuelle d'Investissement

Opérations	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026
BATIMENTS ET PATRIMOINE	90 752 €	105 079 €	167 850 €	426 581 €	50 677 €	148 934 €
EQUIPEMENTS	276 683 €	365 912 €	473 150 €	87 236 €	206 902 €	281 838 €
GROUPE SCOLAIRES	197 061 €	740 525 €	18 500 €	3 929 €	11 049 €	40 540 €
MOBILITES DOUCES	6 200 €	18 726 €	32 000 €	3 970 €	5 480 €	158 000 €
OPERATION ALBANNE	44 687 €	86 960 €	1 371 000 €	3 263 433 €	2 479 645 €	598 728 €
RENOVATION ENERGETIQUE	21 256 €	70 741 €	1 174 600 €	1 280 839 €	242 665 €	161 470 €
TIERS LIEU	3 726 €		8 000 €	40 731 €	114 814 €	119 268 €
URBANISME&FONCIER	53 978 €	84 097 €	55 000 €	21 486 €	42 033 €	63 264 €
VEGETALISATION MARAICHAGE ET JARDINS PARTAGES	36 242 €	93 363 €	51 200 €	-00 €	5 280 €	243 299 €
VOIRIE, AMENAGEMENTS URBAINS	52 722 €	155 940 €	94 700 €	263 872 €	421 476 €	298 110 €
EAU AIR CLIMAT			54 000 €	24 711 €	3 101 €	1 500 €
Total général	783 307 €	1 721 343 €	3 500 000 €	5 416 788 €	3 583 123 €	2 114 949 €
						17 119 510 €

Le montant des recettes réelles d'investissement prévues, en 2026, s'élève à : 1 473 158.01 €

- total des recettes d'équipement : 197 658.01 €
- dotations, fonds divers et réserves : 1 275 500 €

⇒ TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT : 1 473 158.01 €

- virement potentiel de la section de fonctionnement : 1 130 135.14 €
- opération d'ordre de de transfert entre sections : 220 000.00 €

⇒ TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE : 2 823 293.15 €

- Reste à réaliser : 1 393 875.99 €
- Report 001 : 292 531.34 €

⇒ TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES : 4 509 700.48 €

En outre, l'article L.5217-10-6 du CGCT précise que dans le cadre de la nomenclature M57, les virements de crédits entre chapitres sont autorisés dans la limite de

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 073-217300292-20260204-D260209-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 voix contre (D. Dubonnet – Y. Fédou – G. Mongellaz – AC. Thiebaud – B. De Rivaz) :

- **APPROUVE le budget primitif 2026 de la Commune détaillé en pièces jointes.**
- **AUTORISE le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :**
 - **Fonctionnement : 7.5%**
 - **Investissement : 7.5 %**

Le secrétaire de séance,
François MAUDUIT



Mauduit

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Arthur BOIX--NEVEU

Boix-Neveu